

Niche à veaux collective 7,2m² seule

Référence : P6LAG35117

Détails

Pour l'élevage de 6 veaux jusqu'à 6 mois.
Niche monobloc rotomoulée plus flexible et moins cassante que la fibre de verre.
Circulation d'air dans la niche limitant ainsi la condensation.
Ouverture de largeur 1,60 m.
Couche extérieure de couleur claire et opaque. Minimise les UV et améliore l'ambiance intérieure de la niche.

Longueur 3 m

Largeur 2.4 m

Hauteur 2.15 m

Pour l'élevage de 6 veaux jusqu'à 6 mois.
Niche monobloc rotomoulée plus flexible et moins cassante que la fibre de verre.
Ouverture de largeur 1,60 m,
Barre de renfort métallique supérieure avec 2 anneaux de levage.
Permet de déplacer facilement la niche.
2 poteaux métalliques latéraux,
1 seuil métallique pour rigidifier la structure et contenir la litière,
3 volets de ventilation réglables à l'arrière. Circulation d'air dans la niche limitant ainsi la condensation,
Renforts latéraux,
Parois supérieures inclinées pour l'écoulement des eaux de condensation,
Plusieurs passages de points d'ancrage au sol tout autour de la niche,
Couche extérieure de couleur claire et opaque. Minimise les UV et améliore l'ambiance intérieure de la niche.
Option : parc métallique, cornadis et 6 alimentateurs 50 L La Gée.

Les niches à veaux se révèlent un outil efficace contre la prolifération des maladies des veaux (tel que les maladies pulmonaires, ou digestives ...). En effet, le risque de transmission s'avère plus élevé dans une nurserie qui se trouve dans un bâtiment. Face à un nombre élevé de veaux, il est conseillé d'organiser une répartition des animaux à l'extérieur. La niche permet d'offrir un logement particulier pour un ou deux veaux maximum, pendant ses trois premières semaines, voir premier mois (limité à 8 jours en agriculture bio). Ce logement individuel, doit être limité dans le temps pour le bien être animal et pour son développement. Pour ensuite, évoluer dans une structure collective. Cette niche doit être installée sur sol stable et sec pour éviter le développement des bactéries. Le maintien de la circulation de l'air est nécessaire pour éviter le surplus d'ammoniac et la condensation. L'orientation idéale de l'ouverture est le sud-est, pour que le soleil réchauffe la niche le matin et pour éviter les vents d'ouest. Ne pas hésitez à la déplacer l'été pour éviter les températures excessives. L'éleveur a pour rôle, de maintenir une température intérieure de la niche, entre 10°C et 20°C. Ainsi que d'un point d'hydratation.

Pour l'entretien, et éviter le développement de germes ou bactéries, il est conseillé d'effectuer un vide sanitaire de 3 semaines entre chaque veaux. En plus, d'un nettoyage à grande eau ou avec un nettoyeur hauteure pression avec un ajout de désinfectant.



Caractéristiques	
Matière	Résine

Types de produits	Niche à veaux
Surface	7,20 m ²